



MAROL'INFOS

BULLETIN D'INFORMATION - N°190 – OCTOBRE/NOVEMBRE 2025



LE MOT DU MAIRE

Chaque année, à l'approche des fêtes, notre commune se pare de guirlandes et de belles décos étincelantes. Plus qu'un simple rituel ou une habitude, la cérémonie d'illumination incarne la convivialité et la chaleur humaine qui caractérisent nos petits villages. Les associations, les agents communaux, les élus et les commerces apportent tous leur contribution à ce moment magique. Le choix des ornements, la création de décors « maison » et la mise en place sont autant d'étapes organisées au millimètre.

Alors que deux magnifiques sapins viennent d'être allumés, d'autres vont disparaître : les pins qui longent le jardin des îles depuis de nombreuses années seront abattus et remplacés par des arbres plus adaptés à notre région. Comme partout ailleurs en France, la présence de chenilles processionnaires nous contraint à repenser notre environnement... Pour cette raison, le Père Noël ne nous en voudra pas.

Le conseil municipal et les agents de la commune se joignent à moi pour vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année. Prenez soin de vous et de vos proches.

Le Maire
Julien POIREAU



Conseil municipal : p 2



Noël à Marolles: p 14



Noël en fête: p 16



Compte-rendu du conseil municipal du jeudi 16 octobre 2025

Dépenses d'investissement avant le vote du budget

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

Autorise Monsieur le Maire, en application de l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, à engager et à mandater par anticipation, les dépenses de fonctionnement des chapitres 20 et 21 ,avant le vote du budget primitif 2026, dans une limite fixée au quart des crédits ouverts au titre de l'exercice antérieur, déduction faite des dépenses relatives au remboursement de la dette.

Tarifs de location des salles communales

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

Fixe aux tarifs suivants le prix de location des salles communales :

	Salle des fêtes	Foyer Rural	Maison Pour Tous
Particulier extérieur à la commune	Pas de location	350€	Pas de location
Administré particulier domicilié ou résidant dans la commune	750€	350€	Pas de location
Associations communales en dehors de leurs activités	1 gratuité / an 300€	1 gratuité / an 200€	1 gratuité / an
Entreprises ou associations extérieures à la commune	1 500€	700€	Pas de location

Désignation d'un(e) référent(e) déontologue

La collectivité adhère au dispositif de référent déontologue proposé par l'Association des Maires et Présidents d'intercommunalité de Seine-et-Marne (AMF77) selon les modalités décrites par celle-ci dans la lettre de son président annexée à la présente.

La présente délibération est communiquée et notifiée, aux élus locaux de la collectivité concernée et à l'AMF77.

Création d'un poste de vacataire

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité

Autorise Monsieur le Maire à recruter un vacataire et de fixer la rémunération de chaque vacation sur la base d'un taux horaire d'un montant brut de 13€.

Modification du temps de travail d'un poste

Après en avoir délibéré, le conseil municipal , à l'unanimité

Décide la modification à compter du 16 octobre 2025 de l'emploi permanent au sein des services techniques de l'agent technique d'entretien des bâtiments communaux et accompagnement des enfants à la cantine au grade d'adjoint technique territorial relevant de la catégorie C à temps non complet dont la durée hebdomadaire de service fixée à 26 heures (26/35ème) passe à 8 heures (8/35ème).

Questions diverses :

- Le Maire informe les conseillers municipaux que le projet de travaux de rénovation énergétique à l'école élémentaire se déroulera en 2026. La commune a obtenu des subventions au titre du Fonds Vert et du Conseil Départemental. Le dossier technique est en cours, il y aura 3 phases de travaux sur une période de 9,5 mois.

- M PELLERIN Jean-Brice, conseiller municipal, interpelle les élus sur le problème d'horaires entre la SNCF et le SITCOME. En effet, les trains et les bus desservant la gare de Montereau Fault Yonne ne sont pas synchronisés, la correspondance est parfois difficile voire impossible. Ces dysfonctionnements vont être remontés au SITCOME.

- Mme SAVOURAT Christelle, conseillère municipale, interpelle le maire sur le manque d'entretien de certains chemins ruraux.

Le Maire doit prendre rendez-vous avec l'agriculteur empruntant ces chemins pour faire un point sur l'entretien à effectuer.

- Mme SAVOURAT Christelle s'interroge sur la provenance de l'eau pour l'arrosage du terrain de football effectué cet été. M le Maire indique que l'eau a été pompée depuis le bassin de rétention.

- Mme TASSEL Marie-Rose, conseillère municipale, interpelle les élus sur le problème d'entretien des chemins de halage. M le Maire indique que l'entretien doit être réalisé par VNF, le problème leur sera remonté.

- Mme TASSEL Marie-Rose aborde ensuite le sujet des panneaux "stop" récemment installés et souligne le manque d'un panneau sur le Chemin de la Vigne. En effet, les véhicules sortant de cette voie prioritaire arrivent à vive allure malgré le manque de visibilité.

Une demande de faisabilité sera transmise à la Communauté de communes du Pays de Montereau.

- Mme TASSEL Marie-Rose demande le retrait de la pancarte sur la place Charles de Gaulle interdisant la pratique du jeu de ballon et de vélo sur la place. Cette demande sera étudiée.

Le compte rendu complet du conseil municipal est disponible en mairie ainsi que dans le tableau d'affichage municipal.

COMMENT S'INSCRIRE EN LIGNE SUR LES LISTES ÉLECTORALES ?



01

Rendez-vous sur le téléservice en ligne à l'adresse
www.demarches.interieur.gouv.fr
dans la rubrique « Élections »



02

Identifiez-vous ou créez **votre compte**
sur www.service-public.fr
ou via **FranceConnect**



03

Saisissez vos informations personnelles
et indiquez la commune où vous souhaitez
vous inscrire



04

Fournissez les pièces justificatives demandées

C.C.A.S

Parents : faites-vous connaître en mairie !

Le CCAS de notre commune met en place des ateliers de motricité destinés aux tout-petits. Afin d'informer au mieux les familles intéressées, la mairie invite les parents ayant des enfants de 3 ans ou moins à se faire connaître.

Ces ateliers, conçus pour accompagner l'éveil et le développement moteur des jeunes enfants, se dérouleront à différentes dates. Les familles inscrites seront informées des jours, horaires et lieux dès la finalisation du calendrier.

Pour rester informé et participer à ces moments de découverte et de partage, il suffit de contacter la mairie ou de passer en personne aux heures d'ouverture.

Un beau rendez-vous pour les tout-petits... et pour ceux qui les accompagnent !



NOTRE MARCHÉ FAIT LA FÊTE EN 2026 !

Découvrez le calendrier des animations

Préparez-vous à une année 2026 placée sous le signe des saveurs, des découvertes et de la bonne humeur !

Le marché municipal, véritable cœur battant de notre village, se pare de ses plus belles animations pour vous offrir des samedis matin encore plus festifs et conviviaux.

L'équipe municipale et vos commerçants se sont mobilisés pour vous concocter un programme varié :

Animation Incontournable

Partageons la Galette

La Journée Crêpes Gourmande

Le Marché des Créateurs

La Grande Tombola

Frissions d'Halloween

Arrivée du Beaujolais Nouveau

Chaleur et Vin Chaud de Noël

Date à Retenir

Samedi 31 janvier 2026

Samedi 7 mars 2026

Samedi 30 mai 2026

Samedi 26 septembre 2026

Samedi 31 octobre 2026

Samedi 21 novembre 2026

Samedi 19 décembre 2026

Venez nombreux ! Ces rendez-vous sont l'occasion idéale de découvrir ou redécouvrir vos commerçants dans une ambiance chaleureuse, de soutenir l'économie locale et, surtout, de partager de beaux moments en famille ou entre amis.

Des informations complémentaires sur l'organisation de chaque événement seront communiquées sur la page Facebook de la mairie.

On vous attend avec impatience !

MAROLLES AU FIL DES RUES

La rue Grande (de la route de Barbey à la route de Bray)



Après être allés se promener dans les rues des nouveaux lotissements, revenons vers le centre du village et prenons la direction de Bray sur Seine.

Sur notre droite, se situe d'abord le bâtiment de l'ancienne mairie et de l'école. Mais celui-ci ne date que du milieu du XIXème siècle. Que trouvait-on à cet endroit auparavant ?



*Ecole et
ancienne mairie
Années 1950*

Et bien là se situait l'hôtel-Dieu de Marolles fondé par le seigneur de Marolles Eudes et son fils Milon de Pougy vers 1211. Cette institution chargée de venir en aide aux nécessiteux du village fût dotée au fil des siècles par les différents seigneurs de Marolles, en terres, bois, fermes etc....

Le maître d'école, dont l'institution était sous la juridiction du pré-chantre de la cathédrale de Sens, était payé en partie sur les deniers de l'hôtel-Dieu. On retrouve donc là une certaine filiation avec l'occupation actuelle des lieux. Même au début de la Révolution, le 20 mars 1790, dans un acte officiel, l'ancien seigneur de Marolles, monsieur de Brion, dépositaire des deniers de l'hôtel-Dieu a payé à Pierre Denis Devullaine, maître d'école de 1770 à 1809 la somme de trente-six livres en paiement des six derniers mois « d'écolage ». Ce document est également signé par Danjou de Boisnantier, prieur, curé de Marolles et de Puget, prieur, curé de Saint-Georges.

Mais quelque temps plus tard, l'hôtel-Dieu de Marolles est regroupé avec celui de Montereau.

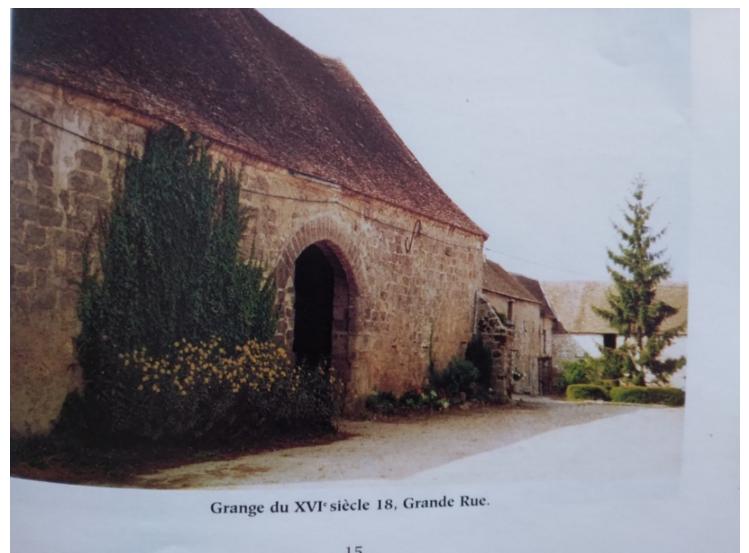
Le bureau de bienfaisance de la commune hérita des biens de l'hôtel-Dieu et en 1839, échangea la maison Dieu pour y bâtir l'école communale et la mairie contre 1 hectare 68 ares et 83 centiares de biens communaux.



La construction du bâtiment de l'école commença le long de la Grande rue alors que l'hôtel-Dieu se situait en retrait par rapport à la route (voir le cadastre de 1809) et il semble que l'école fût opérationnelle en 1845 avec l'achat du mobilier. Nous parlerons plus tard de l'évolution de ces bâtiments depuis le milieu du XIXème siècle.

Mais pour revenir à l'hôtel-Dieu, ses effets persistent encore de nos jours. Si le bureau de bienfaisance lui a succédé, il a depuis été remplacé par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Celui-ci possède toujours des terres et des bois mentionnés au cadastre comme appartenant à l'hospice de Marolles. Les baux agricoles, droits de chasses et ventes de bois ont constitué longtemps ses ressources. Mais grâce aux carrières de sables et graviers présentes sur notre territoire depuis les années 1950, des revenus conséquents ont été alloués au CCAS. Ainsi il a son propre budget, n'est pas subventionné par la commune et c'est lui qui finance le repas des anciens, le goûter des anciens, les aides aux nécessiteux, la garderie, etc...

Les maisons au-delà de l'école étaient des maisons rurales avec plusieurs fermes ou fermettes. Mais l'une d'entre elles sort du lot par la hauteur des bâtiments et la taille de ceux-ci : il s'agit de la ferme dite sur plusieurs documents « de Marolles ». c'est la seule encore aujourd'hui en activité.



Grange du XVI^e siècle 18, Grande Rue.

15

Cette ferme possède une grange du XVIème-XVIIème siècle et a été achetée au milieu du XIXème siècle par la famille Davy de Chavigné de Balloy avec des terres, des bois et une maison de maître en bord de Seine.

Gabriel fut maire de la commune de septembre 1848 à octobre 1854.

On la remarque bien sur le cadastre de 1809 mais pas dans sa configuration actuelle. En effet, elle était longée par une rue au nord et par une rue au sud, Monsieur de Balloy proposa à la commune un échange de terrains qui sera constaté le 23 juillet 1864 par maître Lenormand, notaire à Montereau. La ferme rejoindra maintenant la rue du Bois Moine et le chemin des Iles.

Rendez-vous dans le prochain numéro pour continuer à parler de ce quartier.

**Jean-Pierre PAVIOT
Adjoint à l'urbanisme**

Ecurie Ma Bohème

Les jeunes cavalières de Marolles-sur-Seine brillent aux Championnats de France d'équitation !

La commune de Marolles-sur-Seine peut être fière de ses jeunes talents équestres !

Lors des Championnats de France d'Équitation 2025, organisés à Lamotte-Beuvron par la Fédération Française d'Équitation, deux cavalières licenciées au club Écurie Ma Bohème, situé sur notre commune, se sont illustrées par leurs excellents résultats.



Maeva Milano a remporté la médaille d'argent dans la discipline du CSO (Concours de Saut d'Obstacles), catégorie Poney 1 D (90 cm) Junior Excellence.

Maëlie Lambert, déjà performante en 2023 avec son titre de championne de France signe quant à elle une 4ème place sur l'épreuve as2+5 (115 cm) à Lamotte Beuvron et une 6ème place dans les championnats de France à Fontainebleau dans la prestigieuse épreuve réservée aux poneys de 7 ans (125 cm).



Ces performances récompensent le travail, la rigueur et la passion de ces jeunes sportives, ainsi que l'investissement constant de l'équipe encadrante de l'Écurie Ma Bohème.

Elles témoignent aussi du dynamisme du monde équestre à Marolles-sur-Seine et de la qualité du travail mené par le club dans un but à la fois éducatif et sportif.

La municipalité adresse ses plus sincères félicitations à Maeva Milano, Maëlie Lambert et à l'ensemble de l'équipe de l'Écurie Ma Bohème pour ces magnifiques résultats qui font rayonner notre commune au niveau national. Un grand bravo à elles pour leur persévérance et leur passion !

RESTAURATION SCOLAIRE

Merci à Marie-Pierre et présentation de l'équipe de la restauration scolaire



C'est avec beaucoup d'émotion que le SIVU (Syndicat Intercommunal) et la commune de Marolles-sur-Seine tiennent à adresser leurs plus sincères remerciements à Madame Marie-Pierre PAVIOT, qui prend une retraite bien méritée après de nombreuses années consacrées au service de la cantine municipale.

Toujours professionnelle, attentionnée et dévouée, Marie-Pierre a accompagné plusieurs générations d'enfants marollais, veillant chaque jour à ce que les repas se déroulent dans une ambiance bienveillante. Le SIVU et l'équipe municipale lui expriment toute leur gratitude pour son engagement sans faille et son investissement au service des enfants et des familles.

Nous lui souhaitons une retraite heureuse et épanouie, faite de beaux projets, de voyages et de moments de détente bien mérités.

Merci encore, Marie-Pierre, pour toutes ces belles années au sein de notre commune !

Une équipe engagée au service des enfants

Afin d'assurer la continuité du service et le bien-être des enfants, la cantine municipale peut compter sur une équipe dynamique et dévouée :



Christelle FAURE, Estelle ROTA et Sabrina HONDERLIK veillent à la bonne organisation des repas, au respect des normes d'hygiène, participent activement à la préparation et au service, accompagnent les enfants pendant le repas, assurent la liaison avec les fournisseurs ainsi que la facturation et l'encaissement.

Aurélie BORDEZ, Valérie MOREL, Murielle TRIPET et Andréa HASSELVENDER encadrent les enfants de l'école élémentaire sur le temps du midi, aussi bien pendant le repas que dans la cour de récréation.



Christine GUERARD, Laura GOSSEAUME et Marina MIRANDA accompagnent quant à elles les enfants de l'école maternelle, lors du repas comme durant la surveillance en extérieur, avec l'appui de Sabrina HONDERLIK pour la quatrième classe, sur le temps du midi.



Toujours à l'écoute et soucieuse du bien-être des élèves, cette équipe met tout en œuvre pour que le temps du déjeuner reste un moment de partage, de découverte et de convivialité.

La cantine : un service facultatif mais essentiel

La cantine scolaire constitue avant tout un service public de proximité, proposé par les communes du SIVU afin de garantir à chaque enfant un repas équilibré et de qualité, préparé et servi dans les meilleures conditions.

Le coût réel d'un repas est bien supérieur au tarif demandé aux familles. Cette différence est prise en charge par les municipalités de Marolles-sur-Seine, Misy-sur-Yonne Courcelles en Bassée et Barbey, qui investissent chaque année pour maintenir un service accessible à tous et respectueux des exigences de qualité et de sécurité alimentaire.

Cet effort financier témoigne de la volonté des communes de soutenir les familles, de promouvoir l'égalité entre les enfants et de sensibiliser chacun à une alimentation saine et équilibrée.

CCAS

Repas des Ainés

Comme chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale de Marolles-sur-Seine a réuni les aînés de la commune pour un moment de convivialité très attendu. Ce repas a rassemblé de nombreux habitants venus partager un après-midi placé sous le signe de la bonne humeur et du lien intergénérationnel.



Dès l'accueil, l'ambiance était au rendez-vous. Après un apéritif partagé dans la bonne humeur, les convives ont pu savourer un repas spécialement préparé pour l'occasion. Le menu, apprécié de tous, a permis aux participants de profiter d'un moment gourmand tout en discutant et en renouant avec ceux qu'ils n'avaient parfois pas vus depuis longtemps.

L'après-midi a été rythmé par une animation haute en couleur, avec notamment la prestation remarquée de danseuses qui a apporté joie et dynamisme à l'événement. Leur passage a été très applaudi et a contribué à faire de cette rencontre un moment inoubliable.



Comme le veut la tradition, le CCAS a également profité de cette journée pour mettre à l'honneur les aînés les plus âgés de la commune. Un geste symbolique qui témoigne de l'attention portée à celles et ceux qui ont contribué à la vie de Marolles-sur-Seine au fil des années.

Cette édition du repas des aînés s'est achevée dans la convivialité, chacun repartant avec le sourire et la satisfaction d'avoir partagé un moment chaleureux. Le CCAS donne déjà rendez-vous l'année prochaine pour un nouvel instant de partage, toujours placé sous le signe de la solidarité et du plaisir d'être ensemble.

UNE HALTE A MAROLLES

Son nom : **Anaïs Dubreuil**.

Son aventure : marcher... marcher... longtemps.

Partie de Paris le premier mars, à pied, en direction de la Normandie, elle emprunte ensuite les sentiers côtiers pour atteindre Le Havre. Elle a déjà parcouru plus de 10 000 km. Son but : remonter la Seine en marchant, en longeant ses affluents, ses contours, jusqu'à atteindre sa source, sur le plateau de Langres.



Elle arrive donc à Marolles.

Elle s'installe sur le chemin des îles, sous les pommiers, pour une nuit, puis décide de rester un peu dans notre village et va dormir sur l'île aux Moines.

Après avoir pris de l'eau à la fontaine, elle passe en mairie pour demander si elle peut recharger son téléphone et y est fort bien accueillie par nos secrétaires, Lisa et Sophie. Elle leur explique d'où elle vient, où elle va et pourquoi elle fait ce voyage.

Elle sympathise ensuite avec notre chaleureuse boulangère ; d'ailleurs, Isy l'invitera à dormir deux nuits chez elle, afin qu'elle puisse se reposer un peu au chaud.

Marolles est un village à l'ambiance familiale : Anaïs s'y sent bien et y passe donc quatre jours, au contact des Marollais.

Je rencontre Anaïs le deuxième jour. J'ai envie d'en savoir plus sur son aventure. Je lui propose de venir déjeuner chez moi le lendemain pour lui poser une foule de questions et pouvoir ensuite vous raconter, à travers ces quelques paragraphes, sa belle démarche.

Nous avons passé un très bon moment, et le temps file vite à l'écouter. C'est intéressant et captivant, car elle vit son aventure passionnément : parcourir les chemins est un véritable choix de vie.

Elle n'a pour seule compagnie que sa charrette *Roule-ta-bosse*, qui transporte sa tente et le nécessaire pour vivre, et sur son dos un sac dans lequel repose son vieux appareil photo, toujours prêt à saisir un paysage, un animal, une perspective, une chaleureuse rencontre et bien d'autres choses encore.



Anaïs marche toute la journée et plante sa tente, le soir venu, dans des endroits accueillants ou sous la protection des bois environnants.

Elle ne cherche pas à réaliser une performance sportive : elle donne un vrai sens à ses envies, à ses besoins. « La marche est un art de vivre », me dit-elle.

Le bivouac est une condition essentielle de son voyage : une immersion jour et nuit dans la nature, la découverte



de la vie sauvage, observer dans le silence et apercevoir un animal, s'imprégnier de la réalité — qu'elle soit brute, sauvage, urbanisée ou industrielle — et pas seulement de ce que l'on met en avant dans le monde actuel. Telle est la vision de cette jeune femme peu ordinaire.

C'est une personne courageuse et entreprenante, dotée d'engagements très forts envers la société et l'environnement.

Après quatre jours dans notre village, il lui faut repartir : de longues journées de marche l'attendent pour atteindre son but ultime, parvenir à la naissance de la Seine.

Vous pouvez suivre Anaïs dans ses aventures : <https://deskilometresapied.fr>

Actu rando

Les boucles de la Seine

Véronique LAURIÉ

TRAVAUX

Passage du réseau d'éclairage en LEDS

Après avoir œuvré durant vingt-cinq années à l'enfouissement des réseaux d'éclairage et de télécommunications, la municipalité dans un souci d'économies d'énergie a décidé de procéder par tranches successives au passage de l'éclairage communal en leds. Si les dernières sections enfouies ont déjà profité du dispositif, ce n'est pas le cas pour les autres parties du village. Ainsi, dans les semaines précédentes, c'est tout l'ouest de la commune qui est passé aux leds : route de Montereau, rue Grande en partie, allée et rue Croix de la Mission, allée Saint-Germain, rue des Fermes, rue des Fontaines, rue des Prés Madame et allée Louis Braille. Par ailleurs, toutes les armoires alimentant ces rues ont été mises à niveau voir changées.

L'an prochain l'opération continuera en avançant vers l'est.



**Jean-Pierre PAVIOT
Adjoint à l'urbanisme**



A.S.M ELAN SPORTIF

Tous les vendredis de 19h à 20h, au gymnase, Zumba à thème ou avec un code couleur.

Zumba spéciale Halloween du 7 novembre 2025 : un grand merci à nos adhérents qui jouent le jeu à chaque séance, ainsi qu'à Jean-Louis, notre coach de Zumba toujours au top !



Il reste encore des places !

Infos et inscriptions : 06 61 06 44 83

Toute l'équipe de l'Élan Sportif vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année !

ATRIUM

Troisième salon artistique d'Automne par ATRIUM

L' association Atrium organisait à la salle des fêtes le 3ème salon artistique d'automne le samedi 25 et le dimanche 26 octobre 2025.

Quatorze artistes locaux présentaient leurs œuvres : peinture, photographique, collage, céramique, tournage sur bois.

Un public amateur et intéressé (une bonne centaine de personnes sur les deux jours) pouvait discuter avec les artistes présents qui expliquaient leurs différentes techniques de mise en œuvre.

Le vernissage se déroulait le samedi à partir de 16 heures en présence de monsieur Patrick Septiers, conseiller départemental du canton, de Jean-Pierre Paviot adjoint représentant Julien Poireau, maire, excusé, de Sandrine Biesbrouck, vice-présidente de l'association entourée par la jeune équipe à l'origine de sa création avec Maxime, Romain et Tetau.



Les exposants ont apprécié l'accueil qui leur a été fait, la bonne ambiance qui y régnait et pour plusieurs d'entre eux, ont vendu des œuvres.

Un grand merci à eux et l'association donne d'ores et déjà rendez-vous au public pour le festival d'été à partir de mi-juin 2026.



A.S.MAROLLES

Automne animé à l'A.S.Marolles

Octobre Rose :

Dimanche 12 octobre, avec le Comité des Fêtes et l'Atelier des Petites Mains, l'ASM a participé à l'organisation des 3^{ème} Marches Octobre Rose de Marolles. Sous une météo clémente, les 213 marcheurs présents ont emprunté les 3 circuits qui leur étaient proposés le long de la Seine et au travers les champs.

Ces marches, accessibles à tous les publics, se sont déroulées dans une ambiance très conviviale, chacun allant à son rythme.

Un grand merci aux bénévoles organisateurs et aux marcheurs qui ont permis de récolter sur cette matinée 1 023€ à destination de La Ligue contre le Cancer.

A ce montant se sont rajoutés 816 € récoltés, tout au long du mois d'octobre, dans les 11 urnes déposées dans les commerces de Marolles et dans plusieurs sections de l'A.S. Marolles.

Tout ceci, nous a permis d'atteindre la belle somme de 1 839€ en don à La Ligue contre le Cancer à l'occasion d'Octobre Rose.

Un autre grand merci aux généreux donateurs ainsi qu'aux commerçants et associations ayant permis cette généreuse collecte.

Face à cette réussite, rendez-vous est déjà pris en octobre 2026 pour une nouvelle édition de ces marches.



Stage Multisports :

Du lundi 20 au vendredi 24 octobre, 23 enfants en 4 à 11 ans, répartis de 2 groupes, ont profité des activités du 45^{ème} stage Multisports de l'ASM. Comme pour les éditions précédentes, tous en sont repartis ravis et avec l'envie de revenir au prochain stage qui aura lieu du lundi 20 au vendredi 24 avril 2026.

Jeux en Famille :

Samedi 25 octobre a eu lieu au Gymnase la 4^{ème} édition des Jeux en famille. De 14 h à 17 h, 8 jeux accessibles à toutes et à tous ont permis à 14 familles (46 participants) de concourir ensemble pour y marquer le maximum de points.

Troisième lors des 3 premières éditions, la famille LAUMONIER a cette fois remporté le trophée Famille en Or, suivie de près par la famille GANDOIN (Famille en Argent) et par la famille STACH (Famille en Bronze).

Merci à tous les bénévoles organisateurs et aux familles participantes pour cette belle après midi pleine de sourires.



LES AMIS DE L'ÉCOLE

Le 21 septembre dernier a eu lieu la brocante organisée par les Amis de l'École à la salle des fêtes. Les exposants ont bravé les intempéries pour pouvoir vous présenter les trésors de leur grenier ! La pluie ne nous a pas permis, cette année, d'exposer en extérieur mais les trouvailles en intérieur étaient bien présentes pour qui savait chercher et la bonne humeur, quoiqu'il arrive !

Un grand merci à Agathe pour les savoureux cookies préparés avec amour, vendus au profit des enfants des écoles de Marolles !



Le 11 Octobre était organisé le désormais célèbre loto de l'association ! Un grand succès cette année encore pour les Amis de l'École qui a fait salle comble.



Arm Repar de Marolles-sur-Seine, la boulangerie les douceurs Marollaises et vin affaires de Varennes nous ont permis, comme l'année passée, de mettre en jeu de superbes lots qui ont su trouver preneur:) Un grand merci à eux.

Le samedi 1er Novembre s'est tenu le Halloween Party au foyer rural! Nos bambins ont pu venir s'amuser autour de multiples animations : escape game « maison de la sorcière », ateliers de décos sur le thème, concours de citrouille (merci à la mairie de Marolles), maquillage, concours de momie puis bal des petits monstres! Grâce à Vanessa et Xavier, un goûter fait maison était proposé aux enfants :des biscuits et gâteaux de Halloween aussi délicieux que magnifiques ! Le tout accompagné de bonbons et boissons, bien entendu !



Grâce à l'investissement des parents d'élèves, bénévoles pour l'association, qui ont su revêtir leur âme d'enfant et leur plus beaux déguisements l'événement a été exceptionnel !



Grand merci à eux pour leur temps et leurs rires.

Le dimanche 23 novembre dernier était organisée la bourse aux jouets à la salle des fêtes. L'occasion pour les exposants de faire de la place à la maison et pour les visiteurs de faire de bonnes affaires avant les fêtes de fin d'année !



Merci aux personnes qui ont confectionné des gâteaux mis en vente pour permettre de financer, entre autres , le Noël des enfants à l'école : événement à venir !

En effet, les 16 et 18 décembre est prévue la visite spéciale d'une personne spéciale au chapeau pointu sur le temps scolaire ! En cette occasion, les amis de l'école offriront un goûter aux enfants qui repartiront avec les mains prises puisque ce personnage ne se déplace jamais sans un baluchon bien chargé ! Je n'en dis pas plus.

L'association en profite pour remercier les adhérents, les donateurs et bien évidemment les parents d'élèves qui acceptent de faire du bénévolat (que ce soit de temps en temps ou bien de façon assidue!) et sans qui l'association ne pourrait fonctionner.



COMITÉ DES FÊTES

Un mois de novembre chargé !

Vendredi 21 novembre - Apéritif dinatoire « Beaujolais Nouveau »

Afin de satisfaire le plus grand nombre d'entre vous, nous l'avons organisé cette année dans la salle des fêtes. 95 personnes ont répondu présentes. Le beaujolais était accompagné de charcuteries, fromages et gâteaux, dans une ambiance musicale.

Samedi 29 novembre - Noël des enfants

Cette année, les enfants ont pu applaudir le spectacle « Menace sur Noël, le Grinch est de retour » présenté par la Compagnie LillyTop et suivi du goûter et de l'arrivée du Père Noël. Tous sont partis ensuite pour l'illumination du sapin accompagné des lutins de Noël, resplendissants dans leurs costumes tout en lumières. La municipalité a offert vin chaud et chocolat, accompagné de la chorale.

Merci aux amis de l'école qui se sont occupés des stands de jeux.



Dimanche 30 novembre – Marché de Noël

Une cinquantaine de participants ont exposé décos de Noël, gourmandises, miel, produits de bien-être, tous fabriqués de façon artisanale. Tartiflette, soupe à l'oignon, marrons grillés, vin chaud ont ravis les papilles.

Un grand merci à la municipalité et au service technique pour leur aide dans toutes ces manifestations. Ils nous ont encore gâtés avec toutes les illuminations dans toute la ville et à la salle des fêtes !



Le réveillon de la Saint Sylvestre est victime de son succès et est complet depuis le début du mois. Nous sommes désolés de ne pouvoir accueillir toutes les personnes souhaitant nous rejoindre, la salle des fêtes ne pouvant contenir qu'un nombre maximum de personnes.

Toute l'équipe du Comité des Fêtes vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles réjouissances qui, nous l'espérons, vous satisferont.

**A bientôt
L'équipe du Comité des Fêtes**

A.S.M OCM FOOTBALL

Une rentrée intensive

Depuis début septembre, la reprise s'est faite avec beaucoup de nouvelles recrues. En effet nous avons enregistré un niveau de joueurs jamais atteints depuis 1980, l'effectif des joueurs s'élève à 195 licenciés accompagnés de 6 dirigeantes et 23 dirigeants, signe que le travail réalisé, durant ces dernières années, est de bonne qualité.

Les premières rencontres laissent percevoir encore un bon cru pour cette année, mais avant toute chose beaucoup de plaisir à partager.

Dimanche 26 octobre, 140 personnes se sont retrouvées pour la sortie club à Auxerre pour la rencontre AJA – HAC (Le Havre), si la rencontre n'a pas été à la hauteur des espérances des supporters, le retour a réservé une surprise de taille : les 2 cars loués par le club ont été escortés par les motards de la Gendarmerie Nationale jusqu'à l'autoroute, résultat une sortie record d'Auxerre avec des ronds-points pris à toute vitesse et des feux rouges passés en toute sécurité. Les enfants s'en souviennent encore.



Le stage de football organisé par nos éducateurs du 27 au 31 octobre a connu un franc succès. Pendant cette semaine les 28 enfants de U8 à U11 ont pu découvrir une nouvelle discipline : le golf foot initiation faite par le District de Seine et Marne.

Les apprentis golfeurs ont retenu les mots suivants : précision, concentration et gestion des émotions, toutes les situations rencontrées en phase de match.



A noter dans vos tablettes : Tournoi en salle au gymnase des gravelins

Samedi 10 janvier 2026 catégorie U8 – U9 de 8H00 à 18H30

Dimanche 11 janvier 2026 catégorie U10 – U11 de 8h00 à 18h30.

En attendant de vous revoir, le club de l'AS Marolles OCM Football vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

*Pour le club AS Marolles OCM Football
son Président
Frédéric FONTAINE*

MANIFESTATIONS

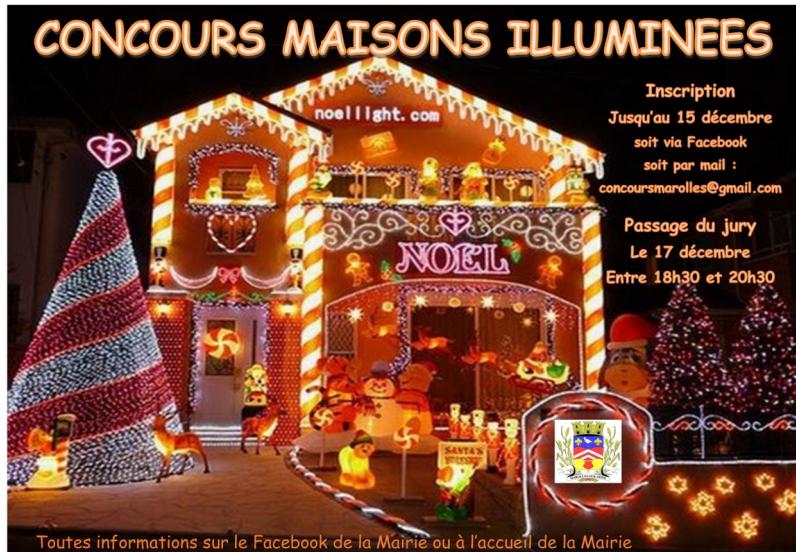


NOËL

Concours de Noël !

Noël approche rapidement : les agents de la commune et les bénévoles de l'atelier des petites mains ont déjà embelli notre village.

À vous de contribuer à la magie !



L'ensemble des renseignements nécessaires, dont le bulletin d'inscription, est accessible sur le site, sur le Facebook de Marolles-sur-Seine ou en mairie.

